



**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 7 décembre 2023 (18h30)
SALLE MONTGOLFIER-HDV**

**Direction Générale Adjointe
Ressources
Service des Affaires Juridiques,
Administratives et Foncières**

Nombre de membres	: 33	
Présents	: 25	
Votants	: 31	
Convocation et affichage	: 01/12/2023	
Président de séance	: Monsieur	Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Monsieur	Michel SEVENIER

Etaient présents : Edith MANTELIN, Patrick SAIGNE, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Jérôme DOZANCE, Juanita GARDIER, Claudie COSTE, Danielle MAGAND, Gracinda HERNANDEZ, Michel SEVENIER, Eric PLAGNAT, Catherine MICHALON, Nathalie LUTZ, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, Antoinette SCHERER, Romain EVRARD, Catherine MOINE, Simon PLENET, Louisa GRENOT, François CHAUVIN, Laura MARTINS PEIXOTO, Michel HENRY-BLANC, Vincent DUGUA.

Pouvoirs : Bernard CHAMPANHET (pouvoir à Catherine MOINE), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Patrick SAIGNE), Jérémy FRAYSSE (pouvoir à Gracinda HERNANDEZ), Antoine MARTINEZ (pouvoir à Clément CHAPEL), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Michel SEVENIER), Assia BAIBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Simon PLENET).

Etaient absents et excusés : Jamal NAJI, Lokman ÜNLÜ.

**CM-2023-231 - ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES
REPRESENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

Par délibération n°CM-2020-172 du conseil municipal du 28 septembre 2020, les membres du CCAS représentant le collège des élus ont été désignés comme suit :

Maryanne BOURDIN
Michel SEVENIER
Stéphanie BARBATO-BARBE
Catherine MICHALON
Danielle MAGAND
Gracinda HERNANDEZ
Sophal LIM
Jamal NAJI

Sophal LIM a fait part de sa démission de son poste de représentant au sein du conseil d'administration du CCAS.

Aussi, il y a lieu d'élire un nouveau membre pour siéger au conseil d'administration du CCAS.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux intéressés de bien vouloir se faire connaître, ou de proposer un candidat.

S'agissant d'une nomination, le vote a lieu, en principe, au scrutin secret, sauf accord unanime des conseillers en faveur d'un scrutin ordinaire.

Monsieur le Maire propose de procéder par un vote ordinaire et soumet cette proposition aux voix.

Après avoir procédé aux formalités électives, le vote donne les résultats suivants

Nombre de votants :

Nombre de bulletins :

Nombre de bulletins blancs :

Nombre de bulletins nuls :

Nombre de suffrages exprimés :

VU les articles R.123-8, R.123-10 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU la délibération n°106 du 16 juillet 2020 fixant à 8 le nombre d'élus issus du Conseil municipal (auquel s'ajoute Monsieur le Maire, Président de droit) et à 8 le nombre de membres nommés par Monsieur le Maire.

VU l'avis favorable de la commission générale du 30 novembre 2023

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

PREND ACTE de l'accord unanime des conseillers présents pour procéder à un vote ordinaire.

ELIT Mme Claudie COSTE comme représentant titulaire du Conseil d'administration du CCAS d'Annonay en remplacement de Madame Sophal LIM.

PRECISE par suite la liste des membres du collège des élus au sein du Conseil d'administration du CCAS d'Annonay les conseillers suivants :

8 titulaires issus du conseil :

- Maryanne BOURDIN
- Michel SEVENIER
- Stéphanie BARBATO-BARBE
- Catherine MICHALON

- Danielle MAGAND
- Gracinda HERNANDEZ
- Claudie COSTE
- Jamal NAJI

RAPPELLE que Monsieur le Maire, Président du CCAS est membre de droit,

CHARGE Monsieur le Maire de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 11/12/23
Publié le : 14/12/23
Transmis en sous-préfecture le :
Identifiant télétransmission :

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Le Maire

Simon PLENET



